



Communiqué

Saint-Denis, le 17 avril 2023

Projet de suppression des bus en centre-ville

NOUVEAU COUP DUR POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

et nouvelle mobilisation mardi 18 avril à 18h parvis de la mairie

Le maire de Saint-Denis a décidé de supprimer les bus en centre-ville, alors que le conseil européen tacle une nouvelle fois la France sur le difficile accès à l'autonomie des personnes en situation de handicap. Pour répondre à leurs besoins de mobilité, la municipalité réplique avec « La Ligne bleue ». Cette stratégie n'est ni acceptable, ni réaliste.

La Ligne bleue est un service à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite, qui exige de justifier de sa situation et de prendre rendez-vous. **Souvent utile, elle ne peut cependant être la seule proposition puisqu'elle contredit le principe d'accessibilité universelle.**

L'accessibilité universelle est un combat pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, dans le respect de leurs droits. Ce principe comprend le droit à l'autonomie. Elle soutient l'accès des valides et non valides aux mêmes services, quel que soit le handicap physique, mental ou cognitif, permanent ou temporaire ou encore acquis avec le grand âge.

L'accessibilité universelle doit faciliter l'accès aux transports, au bâti, aux services, aux savoirs, aux arts... de façon autonome et permettre d'exercer sa propre sensibilité. Elle conditionne l'exercice de la citoyenneté de chacune et de chacun.

Simplement dit, l'accessibilité universelle prône la vie ensemble. Revenir sur ce principe, c'est revenir sur plusieurs décennies de combats, inachevés. C'est engager une régression.

Les transports en commun par bus répondent mieux que d'autres aux besoins des personnes en situation de handicap et pas seulement à mobilité réduite. Retenons que de nombreux handicaps restent invisibles. Rappelons encore que l'accessibilité des transports publics mérite de progresser. Nos concitoyen.ne.s doivent pouvoir se déplacer sans planifier leurs sorties, ni circuler à part.

Priver le centre-ville de bus, c'est priver une partie de la population du cœur de ville. **Tout miser sur un service de transport dédié est non seulement un leurre, c'est aussi contraire au principe d'inclusion.**

L'accessibilité universelle a encore cette qualité, elle améliore chaque fois le confort de l'ensemble des usagers.

Les transports en commun doivent continuer de desservir le centre-ville. Les élus du groupe Saint-Denis à Gauche répondront présents à l'appel des collectifs de quartier, mardi 18 avril à 18h sur le parvis de la mairie.

Vos élu-es

**Saint-Denis** À GAUCHE!
Communistes, écologistes et citoyens

**Sofia BOUTRIH**
Conseillère municipale,
conseillère territoriale

**David PROULT**
Conseiller municipal,
conseiller territorial

**Laurent RUSSIER**
Conseiller municipal,
conseiller territorial
conseiller métropolitain
Co-président de groupe

**Sophie RIGARD**
Conseillère municipale

**Florence HAYE**
Conseillère municipale

**Stéphane PEU**
Conseiller municipal,
député de la deuxième
circonscription de
Seine-Saint-Denis

**Nora BENSALAH**
Conseillère municipale
Co-présidente de groupe

Contact

06 08 97 93 76 / saintdenisagauche@gmail.com